

## Compte rendu du Comité directeur Comité du Cher de Rugby 16 avril 2012

Le lundi 16 avril 2012 à 19 H s'est réuni le comité directeur du Comité départemental du Cher, en son siège à la Maison départementale des Sports à BOURGES.

Etaient présents : Serge RICHARD, Inès DUSSAUZE, Jean-Pierre BOUTET, Christian BIDABE, Jean-Pierre DESBOIS, Jean-Marie AUTON, Guy JACQUET, Nina MAGNANI, Dominique MAUSSANG, Géraldine ROUX, Laurent SAINT JEAN, Alain ROSZYK, Antoine SOARES, David BARDIN, Jany BECHEREAU, Franck BRETEAU, Marcel LIEVRE, Christophe LECOEUR, Bertrand MARTIN, Georges CHABAS, Lionel ROBIN,

Etaient excusés : Didier FRANC, Nathalie HENRIOT, Guy VACCHIANI

Le Président ouvre la séance en précisant Jean-Claude CHOLLET, non licencié F.F.R., est considéré comme démissionnaire en sa qualité de membre du Comité Directeur du Cher.

### INFORMATIONS GENERALES

- **Approbation du procès verbal du Comité directeur du 9 janvier 2012**

Le compte-rendu de la réunion du 9 janvier 2012, mis en ligne sur le site du CD18, ne soulève aucune remarque particulière et est adopté à l'unanimité.

- **Elections**

Les comités régionaux ont demandé une dérogation pour organiser les élections avant le début de la prochaine saison. Les élections pour le comité du Centre auront donc lieu le 16 juin prochain, lors de l'assemblée générale à Loches.

Patrice DOCTRINAL, présente sa candidature, pour les 4 prochaines années, à la tête du Comité régional. Il souhaite rajeunir et féminiser les cadres.

En ce qui concerne les élections au niveau départemental, le Président Serge RICHARD propose d'organiser le scrutin le jour de l'assemblée générale du CD18, le 2 juin 2012 à Bourges.

La clôture des listes aura lieu 12 jours avant le jour du scrutin, soit le 20 mai 2012. Le matériel électoral sera transmis dans les clubs début mai.

Serge RICHARD annonce qu'il briguera un nouveau et dernier mandat à la présidence du Comité du Cher.

Il rappelle l'importance de la représentation de tous les clubs au sein du Comité Directeur.

Partenaire Privilégié du Comité du Cher de Rugby

Comité Départemental de Rugby - Maison Départementale des Sports - 1 rue Gaston Berger - 18000 BOURGES

&-Fax : 02.48.25.33.21 - P : 06.81.86.16.06 - Email : [cd18rugby@chersports.fr](mailto:cd18rugby@chersports.fr) - Site : <http://www.cd18rugby.org>

- **Marketing**

Estelle SIMON en charge du partenariat pour le Comité du Centre sera sollicitée pour aider le Comité départemental dans une démarche de recherche de partenaires nouveaux.

- **Objectif 12 000 licenciés**

Le comité du Centre évolue dans le TOP 10 au niveau du nombre de licenciés (11 743 licenciés recensés, à ce jour). L'objectif étant d'atteindre les 12 000 adhérents.

- **Assises du rugby**

Décidées par le comité directeur de la FFR, ces «Assises du Rugby» ont pour objectif et pour mission d'échanger sur notre organisation et nos modes de fonctionnement afin de dégager des pistes d'orientation sur le rugby dans les 10 à 20 ans à venir. Le comité du Centre a été bien représenté aux assises territoriales. Le travail de synthétisation et de restitution est en cours

- **Haut niveau**

Beaucoup de sélectionnés dans les filières de haut niveau → un record

- **Financement mini bus**

Un accord est donné pour le financement du mini bus demandé par le club RC Val de Loire.

## INFORMATIONS COMITE DU CHER

- **Assemblée générale du 2 Juin 2012**

Serge RICHARD rappelle que la prochaine assemblée générale du Comité départemental sera organisée par l'U.S. Berrichonne, le samedi 2 Juin 2012. Compte tenu de l'organisation des élections, à l'issue de l'assemblée générale, il précise que le rendez-vous est fixé à 8 H 30.

- **Dossier CNDS**

Serge RICHARD regrette que tous les clubs n'aient pas déposé de dossiers. Il rappelle que les dossiers doivent être adressés en double exemplaire. Les subventions devraient être versées en juillet 2012.

- **Festi Rugby**

Le 8 mai 2012 aura lieu le traditionnel Festi Rugby à Lamotte Beuvron. Pour des raisons d'infrastructures et de sécurité, seules les catégories U9 et U11 seront invitées.

Jean Pierre BOUTET rappelle que toutes les licences devront être à jour. Les éducateurs non diplômés seront « tolérés » cette année, mais ne pourront pas être référents d'une équipe. Ils devront néanmoins être licenciés auprès de la F.F.R.

Serge RICHARD ajoute que les éducateurs doivent être diplômés (ou en cours de formation) et avoir une licence « dirigeant accès terrain ». La seule affiliation en qualité de « joueur » est insuffisante. Il invite les clubs à régulariser les licences qui ne seraient pas conformes.

- **Bi départemental le 12 mai 2012**

Une manifestation bi départementale aura lieu le samedi 12 mai 2012, à partir de 13 H 30 au CREPS de Bourges, pour la catégorie U7.

Des rencontres ainsi qu'un parcours de motricité et des jeux seront proposés aux enfants. Le dernier module de formation, décalé sur cette journée, permettra de mobiliser les éducateurs en formation pour encadrer cette manifestation.

Toutefois, un appel est lancé aux clubs pour aider à l'organisation matérielle de la journée.

- **Tests CERF 2012**

Les tests pour le CERF auront lieu le mercredi 18 avril 2012, à partir de 9 H 30 au stade Jean Brivot à Bourges.

Les jeunes filles qui souhaitent intégrer le CERF seront dispensées de tests pour la première année.

- **Formation CDOS**

Les formations proposées par le CDOS « projet de club » et « organisation d'une assemblée générale » ont connu un véritable succès.

De nouvelles formations sont proposées sur les thèmes de la sécurité, la bureautique, les finances et la sécurité et secours (PSC1)

- **Formation**

Yann MERCUZOT avait planifié des modules de formation en accord avec les clubs. Lors du module 5, à Saint Florent, un problème de restauration a été rencontré mais rapidement solutionné.

- **Finales régionales**

Face au succès remporté, la saison dernière, les finales régionales sont reconduites à VIERZON, le 5 mai 2012. Le début des rencontres est prévu à 13 H.

Serge RICHARD fait un appel aux bonnes volontés pour l'organisation matérielle de cette manifestation qui accueillera 5 clubs du département.

## COMMISSION FEMININE

- **Cadettes**

Le problème d'effectif est récurrent et la saison se termine avec un dernier plateau à Briare où seulement 5 filles avaient fait le déplacement. Géraldine fait le constat de la difficulté à mobiliser les jeunes et remercie Christophe pour son investissement.

Le point positif est la sélection de jeunes cadettes en équipe du Centre à XII.

- **Seniors**

Géraldine ROUX se félicite des résultats enregistrés par l'équipe seniors, classée à la seconde place (poule de 6), qui se qualifie pour les phases finales du championnat Grand Ouest, le 13 mai prochain à Chartres (à confirmer)

Le groupe a progressé au niveau sportif tout au long de la saison, ce qui est de intéressant pour la suite de la compétition.

## COMMISSION TECHNIQUE ET ECOLE DE RUGBY

- **Tournois définis en ETD**

Le tournoi Gérard LAVRUT, organisé par les S.A.Vierzon n'a pu avoir lieu faute de participants.

Jean Pierre DESBOIS demande que les dirigeants du Comité régional soient présents lors de la prochaine réunion de l'équipe technique départementale afin de faire remonter, aux autres départements, les problèmes notamment en matière de contrôle de licences.

La généralisation du contrôle des licences est demandée avec validation par l'apposition d'un tampon à chaque manifestation. Un représentant du Comité territorial sera désigné pour chaque tournoi. (la proposition de fournir un tampon par club n'est pas retenue)

Marcel LIEVRE fait état d'un incident survenu à St Jean de Braye lors d'une rencontre d'école de rugby U13 – U15. Un rapport a été adressé au Comité régional.

- **Tournoi des Présidents**

Une sélection départementale de moins de 15 ans a participé au tournoi des Présidents des 8 et 9 avril à Joué les Tours et a terminé à la 4<sup>ème</sup> place (2 victoires et 3 défaites)

Marc JOURDAINE constate les lacunes techniques des jeunes du Cher et beaucoup de travail reste encore à faire. Il invite les éducateurs à participer à des séances d'entraînement au CERF.

Il ajoute que les CPS ne sont pas facultatifs et qu'ils permettent de travailler par atelier la technique individuelle. Les clubs ne jouent pas le jeu au détriment des jeunes.

L'encadrement d'un CPS compte pour les recyclages d'éducateur.

- **Challenge Orange**

Seulement 4 équipes sur les 11 équipes engagées ont participé au challenge Orange. Serge RICHARD regrette la faible participation des clubs et propose que l'an prochain un chèque de caution soit demandé pour fiabiliser les inscriptions.

2 équipes se sont qualifiées pour la finale régionale le 10 mars au stade des Bruyères à Lamotte Beuvron : le RC Val de Loire (4<sup>ème</sup>) et les SA Vierzon (13<sup>ème</sup>)

## COMMISSION SCOLAIRE

Il est rappelé, comme à chaque réunion du comité directeur, que les interventions en milieu scolaire doivent être communiquées au Comité du Cher afin que celui-ci puisse recenser les actions et délivrer des pass rugby.

- **Ovalides**

Les Ovalides régionales ont regroupé 5 collèges et lycées du département : Jean Renoir, Alain Fournier, Sainte Marie, le lycée agricole et Sancerre.

## **COMMISSION FORMATION**

Les éducateurs en formation seront réquisitionnés pour encadrer les rencontres du 8 mai à Lamotte Beuvron.

En accord avec Bruno STOLORZ, les éducateurs, qui ont loupé un module de formation, pourront bénéficier d'une journée de rattrapage. La certification aura lieu le 23 juin 2012

## **CERF**

Les tests physiques d'entrée pour le CERF auront lieu le mercredi 18 avril 2012 au stade Jean Brivot à Bourges.

A la demande du Conseil général du Cher, et afin de justifier des sommes allouées, Georges CHABAS présentera les éléments financiers et les résultats des années précédentes. Les résultats scolaires sur les deux premiers trimestres sont satisfaisants. L'objectif d'intégrer les féminines au CERF soulève quelques interrogations notamment au niveau des structures et des créneaux horaires. L'idée est de mobiliser les jeunes filles qui évoluent en UNSS pour développer l'activité rugby (6 filles intéressées)

Géraldine ROUX pose le problème des jeunes internes qui repartiront chez elles en fin de semaine et ne pourront participer à la compétition.

Nina MAGNANI suggère de prévoir un encadrement féminin pour les filles.

Georges CHABAS continue à contacter les divers chefs d'établissements pour leur présenter le projet. Le lycée Alain Fournier ne disposant pas d'une section « rugby » au niveau régional, les jeunes qui souhaitent intégrer cet établissement devront demander une dérogation.

## **COMMISSION ARBITRAGE**

Sébastien USON référent des U15 est satisfait de la prestation des jeunes HIBON (Bourges XV) et GROCHOWSKI (SA Vierzon) au tournoi de Pâques

Belleville rappelle qu'il met en place une école d'arbitrage pour les U13 et U15 animée par Saïd BOUZIAR.

Jean-Pierre BOUTET indique que certains clubs qui ne remplissaient pas leurs obligations fédérales en matière d'arbitrage (Bourges XV, Sancerre) ont proposé de nouveaux arbitres. Seul Arcay sera sanctionné.

Il rappelle que les arbitres en formation devront officier 10 matches la saison prochaine.

Nina MAGNANI demande la possibilité de faire arbitrer un joueur arbitre le samedi afin de le libérer le dimanche pour évoluer avec son club.

Jean Pierre BOUTET répond qu'en principe les jeunes arbitres ne sont pas désignés pour officier sur des rencontres de jeunes. Il préfère des arbitres confirmés capables d'expliquer les règles. Cette année, il remarque une dérive de cartons au niveau des jeunes

## COMMISSION EPREUVES

Au niveau des épreuves, Jean-Pierre BOUTET regrette le manque de motivation et le désengagement des clubs pour les rencontres de cadets à VII.

Il précise que pour la saison prochaine les équipes engagées en Balandrade ne pourront évoluer en rassemblement. Il rappelle également que les délais d'engagements doivent être respectés par tous.

Les clubs de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries ont joué le jour de Pâques en raison de certains reports de matches et de la journée blanche décidée par le Comité du Centre.

## QUESTIONS DIVERSES

Bertrand MARTIN (RC Arcay) demande si les clubs finalistes montent dans la catégorie supérieure. Jean- Pierre BOUTET rappelle les systèmes de montées et descentes.

David BARDIN (RC St Amand/Orval) demande si les seniors peuvent rencontrer des juniors Balandrade. Réponse positive à condition que les juniors engagés soient majeurs à la date de la rencontre.

Nina MAGNANI (US Berrichonne) demande si les éducateurs pourront disposer de la dotation en équipement mise à disposition par la F.F.R. Serge RICHARD indique que cette dotation sera distribuée aux éducateurs prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 H.

Inès DUSSAUZE  
Secrétaire CD18



Serge RICHARD  
Président CD18

